



Retrouvez votre mensuel sur www.planguenoual.fr

CEREMONIE DES VŒUX

Et oui, déjà, il faut y penser puisque dans un peu moins d'un mois, nous entrerons dans l'année 2020 ! La traditionnelle cérémonie des vœux pour la commune déléguée de Planguenoual est fixée au

vendredi 10 janvier à 18h30

et pour Morieux le 11 janvier (18h00) et Lamballe le 13 janvier (18h30).

Pour les Planguenoualais, privés de salle des fêtes, où cette cérémonie se déroulera-t-elle ?

Sachant qu'en 2018 et lors de la dernière cérémonie en 2019, nous étions environ 200 personnes, nous avons testé la salle polyvalente et elle pourra accueillir dans des conditions de sécurité et de confort satisfaisantes entre 200 et 250 participants. On devra bien sûr « faire le ménage » avant de trinquer à la nouvelle année et se serrer un peu !

Donc, rendez-vous le 10 janvier à la salle polyvalente.

Et, puisque nous parlons début d'année, parlons aussi fin d'année et de Noël et du « Père Noël vert » du Secours Populaire : vous pouvez toujours déposer en Mairie avant le 10 décembre, jouets propres et en bon état et divers objets qui seront transmis à l'association qui accueille de plus en plus de familles défavorisées.

QUE D'EAU ! QUE D'EAU !

Si la France a connu une période de sécheresse pendant une grande partie de l'année, la pluviométrie de ce mois de novembre est venue rétablir le déficit en eau.

De mémoire de Planguenoualais et notamment sur certaines zones sensibles, nous avons eu des débordements inconnus par leur importance : la terre gorgée n'absorbe plus, les terrains en pente se transforment en ruisseaux et les parties basses connaissent quelques inondations : rien à voir cependant avec les images de torrents vues à la télé avec des maisons inondées jusqu'au premier étage. Mais deux à trois résidences à Glatinis et La Cotentin notamment

ont eu à connaître ce désagrément toujours angoissant pour les personnes concernées. Ailleurs, ce sont surtout des routes qui se recouvrent de 10 à 15 cm d'eau, les douves débordent, les ruisseaux n'arrivent pas à tout prendre.

Même si la situation est restée, au plus fort des intempéries, relativement maîtrisée et sans conséquences, hormis pour deux maisons, il faut quand même s'interroger sur ces nouveaux phénomènes et agir au plus vite car le réchauffement climatique pourrait ne pas nous épargner. Les travaux de busage entrepris à La Cotentin et initiés par le service technique de Lamballe-Armor nous avaient surpris par leur ampleur. Force est de constater que le service ne s'est pas trompé et qu'il va falloir poursuivre ces travaux tout au long de la rue des Fontaines et même plus haut vers La Glatinis.



De même avec le service environnement, nous allons devoir analyser la situation du bassin versant et sans doute reconstituer des talus disparus qui avaient leur utilité pour freiner les eaux de pluie et surtout aussi empêcher l'érosion des terres agricoles (la meilleure terre).

Maintenant et nous tenons aussi à le dire, notre compétence s'arrête à nos voies communales, 75 km et chemins communaux, 55 km. Tout débordement, mauvais entretien des routes départementales relève de la compétence départementale et nous alertons régulièrement l'Agence Technique Départementale sur les problèmes rencontrés (inondations régulières comme à St Marc, après La Croix Voie dans un virage dangereux, sur la RD 786..., fauchage trop tardif pour la sécurité, mauvais état de la route reliant Morieux à Planguenoual, couche de roulement de la traversée de l'agglomération...).

LAMBALLE-ARMOR ET SON LITTORAL

Si les élus et citoyens de Planguenoual et Morieux connaissent bien leur littoral et les avantages que nous pouvons en tirer, mais aussi les problèmes qu'il nous procure, pour la commune nouvelle, par contre, c'est un espace nouveau à découvrir, à aménager, mais aussi à protéger.

Pour ce faire, Lamballe-Armor a lancé une étude de « **requalification des accès littoraux** » confiée au cabinet INEX (cabinet qui travaille depuis quelques années avec le syndicat mixte Grand site Cap d'Erquy, Cap Fréhel).

La mission confiée consiste en la réalisation d'un diagnostic du Pont Rolland jusqu'au Bécleu : analyse des accès et des problématiques rencontrées sur chaque lieu, mise en évidence des enjeux, propositions opérationnelles d'aménagement et de valorisation dans un contexte où l'environnement, sa promotion et sa défense sont une priorité avec les déplacements doux.

Un Comité de Pilotage composé d'élus a été constitué et s'étoffera dans quelques semaines avec les citoyens qui sont, comme nous, attachés à notre espace côtier.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019

Une cérémonie toujours bien suivie et pleine de dignité, un instant de recueillement particulièrement respecté.

Merci à tous pour votre participation : les anciens combattants de l'UFAC et de la FNACA, les directrices et enfants de nos écoles, les Donneurs de sang, les Pompiers de Pléneuf, les Chanteurs de La Cotentin, les porte-drapeaux présents, à Michel Lucas, David Burlot et Alain Gouézin pour la logistique et à tous les citoyens présents.



UNE PLAQUE À LA MÉMOIRE DU DR JOLLY

Beaucoup de Planguenoualais entourant la famille du Docteur Jolly ont assisté à la découverte de la plaque mentionnant « Espace Docteur Jean-Pierre JOLLY », petite place située à l'entrée du pôle santé de la commune.

Le Maire, avant de découvrir la plaque, a rappelé qui était Jean-Pierre, qui était le médecin : un moment d'émotion partagé par tous.



MAUVAISE PERIODE

Mauvaise période en cours puisque depuis le 1^{er} octobre, pas moins de 9 de nos compatriotes ont perdu la vie : Mme TALBOURDET, Mme BAFOUIN, M. LE SAINT, ancien d'Algérie, Manu SIMON, Marcel COLAS, Albert KERVOT et mais aussi à l'heure où nous écrivons ces lignes, Louis BARBANCON, ancien d'Algérie, Claude DAYOT, agriculteur au Guébréault et Francis BRIENS, doyen de la commune décédé dans sa 99^{ème} année.

Dure et triste période pour leurs familles et pour la commune !

Francis BRIENS était notre doyen et sa bonne humeur était telle que nous avons toujours plaisir à le rencontrer lors des fêtes communales, aux boules. C'était un fidèle de nos jeux, lors du repas des personnes âgées, il avait beaucoup d'humour et était d'un optimiste qui faisait plaisir...

Albert Kervot, époux de notre collègue conseillère municipale Claudine, a pendant de longues années rendu de nombreux services aux associations communales notamment pour la sonorisation des fêtes. Il assurait aussi la musique lors des cérémonies à l'église et avait été dirigeant de l'Amicale Cyclo de la commune.

POUPOU N'EST PLUS !

Le plus populaire des coureurs cyclistes décédé il y a deux semaines avait été accueilli à Planguenoual en juillet 2011 lors du dernier passage du Tour de France dans la commune.

Pendant plus d'une heure le légendaire Poupou, avec beaucoup de simplicité et de gentillesse, avait participé à l'animation locale en compagnie de Bernard Hinault. Un moment inoubliable que les personnes présentes n'ont pas oublié.



Lamballe Terre & Mer soutient le tissu associatif du territoire

Dans le cadre de ses compétences, Lamballe Terre & Mer soutient de nombreuses associations du territoire à travers l'attribution de subventions et/ou le prêt de matériel. C'est une volonté forte des élus d'établir un véritable partenariat avec les associations, en reconnaissant et affirmant leur rôle important dans la vie du territoire grâce à un accompagnement de leurs actions. Retrouvez les conditions d'attribution, les dossiers pour les compétences sport et culture à compléter sur [lamballe-terre-mer.bzh/institution/aides aux associations](http://lamballe-terre-mer.bzh/institution/aides%20aux%20associations).

Déchets ménagers - Vigilance tri n°7

Tous les emballages en plastique, en métal, les papiers et les cartonnets doivent impérativement être déposés en vrac dans votre bac ou sac jaune. Par ailleurs, certaines personnes pensent bien faire en déposant des objets en plastique tels que des cintres, jouets, bibelots... etc, dans leur bac ou sac jaune. Or, ces objets ne sont pas des recyclables et doivent être déposés dans le bac des ordures ménagères ou en déchèterie selon leurs tailles. S'ils contiennent des piles, il faut impérativement les déposer en déchèterie ou dans des colonnes dédiées à l'intérieur de certains magasins. Le non-respect de cette consigne peut entraîner un refus de collecte du bac ou sac jaune.

Plus d'informations : contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

Séjour ski 2020, comment s'inscrire ?

Du vendredi 21 (en soirée) au samedi 29 février 2020, le service jeunesse de Lamballe Terre & Mer propose aux jeunes de 13 à 16 ans (nés entre 2004 et 2007) de participer à un séjour ski à la Chapelle d'Abondance (ski alpin avec les ESF). Les inscriptions débuteront le samedi 30 novembre à 9h à l'Espace Lamballe Terre & Mer et sur le portail activités Enfance Jeunesse (répartition des places à 50/50 sur place et sur le portail). Elles dureront 15 jours (dans la limite des places disponibles). La priorité sera donnée aux jeunes du territoire qui ne sont jamais partis à l'occasion de ce séjour. Les dossiers seront à télécharger à partir du 18 novembre sur le portail activités enfance jeunesse.

<https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh>

Contact et informations : 02.96.50.59.54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

Été 2020, recrutement du personnel

Lamballe Terre & Mer, pour ses activités enfance jeunesse de l'été 2020 (accueils de loisirs 3-11 ans, animations ados et séjours), recrute des directeurs et directeurs adjoints (BAFD ou équivalent), des animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaires, surveillants de baignade...) et des agents de restauration et d'entretien. Les candidatures et CV sont à adresser à M. Le Président de Lamballe Terre & Mer dès maintenant et au plus tard pour le vendredi 14 février 2020 par courriel à enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh - Renseignement au 02.96.50.59.54.

FRELONS ASIATIQUES

La saison des frelons asiatiques touche bientôt à sa fin : c'est une période cruciale de lutte pour endiguer leur progression l'année prochaine. L'automne étant maintenant là, les arbres s'effeuillent et laissent apparaître les nids de frelons jusqu'alors difficiles à repérer. Ces colonies, se situant souvent vers la cime des arbres, peuvent désormais être identifiées plus facilement. Restez vigilants et signalez tous les nids en mairie.

CHEMINS D'EXPLOITATION

Il nous a été signalé la présence de fils ou ficelles barrant certains chemins d'exploitation, sans dispositifs de signalisation appropriés, qui peuvent s'avérer dangereux pour les vététistes et/ou motocyclistes. Nous demandons donc aux exploitants agricoles qui les mettent en place de bien vouloir les enlever après le passage de leurs animaux. Nous comptons sur votre compréhension.

MONOXYDE DE CARBONE : DANGER

Attention, ce gaz issu de la combustion de certains appareils est toxique, invisible, inodore et MORTEL.

Pour éviter des drames, veillez à avoir les bons gestes de prévention :

- ◆ faire entretenir et vérifier avant chaque hiver, vos installations de chauffage, eau chaude et ventilation.
- ◆ bien respecter le mode de fonctionnement des appareils à combustion chauffage d'appoint, groupe électrogène, appareil à gaz.
- ◆ bien aérer les pièces et cela au moins une fois par jour pendant 10 à 15 minutes.



ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Informations concernant les obligations liées aux élections municipales 2020. Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées. La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants. Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de « mal-inscrits ».

Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette « mal-inscription », notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entraînera une réduction de l'abstentionnisme.

Ce qui change pour cette élection

– L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

– L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr



CULTURE - ASSOCIATIONS - ANIMATIONS

ESPACE CULTUREL

BIBLIOTHEQUE

Racontines : samedi 7 décembre 2019 à 11h avec pour thème : « NOËL ».

Le café lecture : jeudi 12 décembre à partir de 16h30.

En ce mois de décembre, nous vous proposons une sélection de livres sur Noël.

La bibliothèque sera fermée du 22 au 28 décembre ainsi que les 31 décembre et 1er janvier.

Et maintenant les bibliothèques de Lamballe, Meslin, Morieux et Planguenoual fonctionnent en réseau informatisé : environ 50 000 documents sont mis à la disposition des lecteurs de Lamballe-Armor, consultables sur le portail commun, accessibles à tous, pouvant être retirés dans chacune des bibliothèques et déposés après lecture dans les mêmes conditions.

Tarif unique pour nos habitants à 10€ l'adhésion annuelle par famille avec possibilité d'emprunter 20 documents, gratuité pour les étudiants et personnes percevant les minimas sociaux. Pour parvenir à rendre effectif ce réseau informatisé dès début novembre, les bénévoles de notre bibliothèque ont dû fournir un gros travail d'enregistrement des ouvrages sur le logiciel commun, qu'ils en soient remerciés chaleureusement.



ASSOCIATION SAINT PIERRE ET SAINT PAUL

L'association St Pierre et St Paul vous invite aux représentations de la **Pastorale des Santons de Provence** (mise en scène du texte d'Yvan Audouard), avec 19 acteurs sur scène, le samedi 21 décembre 2019 à 20h30 et le dimanche 22 décembre 2019 à 15 h à l'église de Planguenoual. Entrée gratuite avec libre participation.

CLUB DU JOYEUX COLOMBIER

Jeudis 5 et 19 décembre : après-midi récréatives à partir de 14 heures à la salle polyvalente. Le 5 décembre, nous prendrons encore les inscriptions pour le repas de Noël qui aura lieu à l'Attraction le dimanche 15 décembre (25€ par chèque). Le 19 décembre, nous dégusterons les buchettes de Noël.

Dimanche 15 décembre : repas de Noël à partir de 12 heures au restaurant l'Attraction.

Tous les mardis : marche douce. Départ à 14 h du parking de la salle des fêtes.

Vendredi 13 décembre : petit club au foyer rural à partir de 14h. En raison des fêtes il n'y en aura pas le 27 décembre.

Nous reprendrons nos activités le jeudi 16 Janvier 2020 et nous tirerons les rois.

A toutes et à tous, le Club vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

FOOTBALL CLUB COTE DE PENTHIEVRE

« **Un calendrier des rencontres seniors et jeunes bouleversé par les intempéries** »

Depuis la dernière parution de notre bulletin, les mauvaises conditions météorologiques ont conduit au report de plusieurs rencontres de championnat et coupes pour les équipes seniors et jeunes. L'équipe fanion n'a disputé qu'un match de championnat contre Rance Coetquen Saint-Hélen 1, remporté de belle manière par 7 buts à 1, lui permettant ainsi de remonter à la 3ème place. Elle a été éliminée en coupe Ange Lemée par Coëtmieux CAMP par 4 buts à 1. L'équipe B a remporté son 3ème match du challenge du district 4/0 contre La Méaugon et connu la défaite en championnat 3/2 contre Saint-Brieuc CCL 2, premier faux pas de la saison. Quant à l'équipe C, elle n'a pas joué un seul match.



Prochaines échéances championnat D2/D3/D4

Le 8.12 : Equipe A va à Lanvallay, l'équipe B est exempte et équipe C va à Saint-Carreuc

Le 15.12 : Equipe A reçoit Beaussais, l'équipe B Hillion 3 et l'équipe C Plédéliac 3

Le 22.12 : Equipe A reçoit US Erquy 2, équipe 2 Penguilly 3 et équipe 3 US Erquy 3

Jeunes

Avant les vacances de la Toussaint, l'équipe U14 a assuré sa montée en D1 pour la seconde phase. L'équipe U15 a connu sa 1ère défaite à St-Brieuc Ginglin et partage à présent la 1ère place avec St-Brieuc COB. La fin de la 1ère phase de championnat D1 s'annonce palpitante, la montée en ligue est à la clé. Quant à l'équipe U17, si elle maintient le cap, devrait conserver sa 1ère place en championnat D2, synonyme d'accession en D1 pour la 2ème phase en janvier.

L'équipe 1 des U13 s'est qualifiée pour la finale inter bassins de Futsall, en remportant la finale secteur, disputée dans la magnifique salle Guillaume Guédo à Pléneuf. L'équipe 1 des U11 échouant, quant à elle, au pied du podium, en terminant à la 3ème place (seuls les 2 premiers étant qualifiés).



Divers

Comme l'an passé, le FCCP va faire éditer son calendrier 2020 qui sera mis à disposition, au plus tard le 15 décembre, au prix de 5€. Réservez le meilleur accueil à nos jeunes chargés de vous le présenter le moment venu.

IMPORTANT : vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'organisation, le fonctionnement, la composition des équipes etc.... du FC Côte de Penthièvre sur le site du club. Le lien : <http://cpfc.e-monsite.com>.

Pour toute demande de renseignement ou autre s'adresser au secrétariat par mail : adresse : fccp.22@orange.fr ou par téléphone au 02 96 63 06 64 ou 06 63 78 09 61.

COURIR ENTRE TERRE ET MER

Un hiver bien installé maintenant, après un automne bien arrosé. Place aux petits matins frisquets, avec ses toits blanchis, sa campagne comme endormie, son littoral déserté dans l'attente d'un petit rayon de soleil qui viendra nous réchauffer.



Nos rendez-vous habituels du dimanche matin à 9h30

Le 8 décembre sur le parking de l'aire de carénage à Dahouët.

Le 15 décembre sur le parking des tennis à La Cotentin.

Le 22 décembre sur le parking de la plage à Port-Morvan ou le 21 à 18h pour une sortie nocturne.

Le 5 janvier sur le parking de la pharmacie au bourg.

Quelques courses à venir dans la région

Le 21 décembre pour la Rando-Trail de Noël à Plédran, avec randos, courses d'enfants dans l'après-midi et courses pour adultes de 5 et 14km. Venez déguisés...

Le 18 janvier pour la « Pote Trail » à la Poterie, avec 2 distances 10 et 16km (à partir de 18h).

Inscriptions pour ces 2 épreuves sur ikinoa.fr

Pour tous renseignements complémentaires, contacter G. André au 02.96.32.71.18

USP RANDO

Samedi 7 décembre : rando cool sur Hillion. Départ de Saint-René (J. LAGREE).

Samedi 14 décembre : rando à partir du Val-André. Départ du casino (N. CARRE - M. BAHIER).

Samedi 21 décembre : rando cool sur Planguenoual (C. KERVOT).

Samedi 28 décembre : rando sur Morieux. Départ du parking de la mairie de Morieux (M. BAHIER).

Samedi 4 janvier 2020 : rando sur Planguenoual - Morieux. Départ du parking de Jospinet (S. LE GUEN).

AMICALE LAÏQUE

Assemblée générale de l'Amicale à la salle polyvalente vendredi 13 décembre 2019 à 18h30.

PADMA YOGA

L'Association Padma Yoga organise deux ateliers « Yoga Danse » le samedi 14 décembre 2019 à la salle du Carré d'Ass' de Planguenoual

➤ le premier : de 10h à 12h

➤ le second : de 14h à 16h

Ces ateliers sont animés par Yasmina Belloc, professeur de yoga du Sage et d'art-danse thérapie qui vous propose d'accéder à la fluidité, au lâcher-prise pour libérer corps et mental en utilisant musique, danse, mouvements et gestuelles intuitives.

Réservation obligatoire auprès de Floriane Paris par mail florianeparis@hotmail.fr. Chèque de caution de 5€ à remettre à votre professeur de yoga - tarif non adhérent : 15€

Portez une tenue souple, des chaussures d'intérieur et votre matériel de yoga si possible.

COLLECTIF APPIH

Le collectif citoyen APPIH vous propose un après-midi autour d'un vin chaud. Rendez-vous à la maison de la Grève à Jospinet dimanche 1er décembre à partir de 14h30. Venez nous soutenir et échanger sur Planguenoual autour d'une boisson chaude et une part de gâteau.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Espace jeux au Carré d'Ass' le vendredi 6 décembre 2019. Renseignements au 02.96.32.98.92

ETAT CIVIL

Naissances

Le 23 octobre est née à Plérin, Maëline COQUANTIF, dont les parents sont domiciliés 32, rue Saint-Michel.

Le 25 octobre est né à Plérin, Adam LE DOLÉDEC, dont les parents sont domiciliés 27, rue de la Côte d'Emeraude.

Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux aux nouveau-nés.

Mariage

Le 26 octobre a été célébré d'Alain BOULAIS et de Sylvia CHABENAT, domiciliés à Treutran.

Tous nos vœux aux nouveaux époux.

Décès

Le 1er novembre est décédé en son domicile, 2, rue de Morieux, à l'âge de 72 ans, M. Albert KERVOT.

Le 16 novembre est décédé à Saint-Brieuc, à l'âge de 99 ans, M. Francis BRIENS, domicilié à Treutran.

Le 16 novembre est décédé en son domicile, 5, allée des Saules, à l'âge de 81 ans, M. Louis BARBANÇON.

Le 16 novembre est décédé à Saint-Grégoire, à l'âge de 62 ans, M. Claude DAYOT, domicilié Le Guébréhault.

Sincères condoléances aux familles.

A L'ATTENTION DES FUTURS PARENTS NON MARIÉS

Il est vivement conseillé au futur père d'un couple de parents non mariés de se présenter **avant la naissance de l'enfant** à la Mairie de son domicile afin d'y effectuer une reconnaissance anticipée. Les démarches post-natales en seront ainsi simplifiées.

* * *

PERMIS DE CONSTUIRE ACCORDES

Mme ORHAN pour une maison individuelle - 1, rue des Coquelicots.

Mme MAURICE pour une maison individuelle - 15 bis, rue du Clos Chesnard.

M. Mme LE GALL - CORDIER pour une maison individuelle - rue du Clos Chesnard.

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES

M. CHAPEY pour 2 fenêtres de toit - 18, rue des Coquelicots.

M. GERARD pour un bardage - 6, rue de la Venelle Tison.

Mme BRIENS pour une clôture - Treutran.

M. WITRANG pour 2 fenêtres de toit - 12, rue des Fontaines.

M. MARTIN pour une clôture - 9, rue du Parc.



* * *

NOUVEAU A PLANGUENOUAL

Depuis le 1er novembre 2019, Jean-Charles ROBIN, 48 ans, propose ses services dans l'aide à la personne.

« Habitant rue de l' Hermitage depuis 10 ans, à la Cotentin, avec ma compagne et mon fils, j'ai créé mon entreprise sous l'enseigne

Nature et Prestations.

Mes prestations principales sont le jardinage, bricolage, nettoyage et la vigilance de la maison principale et/ou secondaire avec des avantages fiscaux possibles. Ayant travaillé pendant plus de 22 ans dans une société de transformation de bois et dérivé à Langueux, j'ai suivi une formation de huit mois à Merdrignac en « Aménagement paysager et Ecojardinage ». Fort de ce diplôme et appréciant les rapports humains et la confiance qui en résulte, j'ai décidé de créer mon activité sur Planguenoual et les communes avoisinantes dans un souci de proximité et réactivité. Dans ce cadre du service à la personne, je vous propose mes services à des prix attractifs à l'heure ou sous forme de contrat annuel.

N'hésitez pas à me contacter ou m'envoyer un mail pour une prise de rendez-vous ou pour tous renseignements. Je serai heureux de vous établir un devis gratuit. Parlez-en à la famille ou à vos amis, je me déplace dans un rayon de 40km. Mes 3 mots clés Proximité-Confiance-Qualité. »

Contact : 06-31-75-31-41. E-mail : jean-charles.robin0046@orange.fr



A VOTRE SERVICE AU POLE SANTE

PHARMACIE : 2, rue du Verger - Tél : 02.96.32.74.54.

CABINET MEDICAL : 4, rue de Verger - Tél : 02.96.32.77.16

CABINET INFIRMIER : 4, rue du Verger - Tél : 02.96.32.79.54.

CABINET D'OSTEOPATHIE : 4, rue du Verger - Tél : 07.77.25.35.68.

CABINET DE SOPHROLOGIE : 4, rue du Verger - Tél : 06.14.08.43.82.

Accompagnement à la qualité du sommeil, la concentration, la diminution du stress, la préparation aux examens ...

CABINET « LES PETITS PAS » : 4, rue du Verger - Tél : 06.10.74.58.31

Réflexologie plantaire - Hypnose - Thérapie individuelle - Accompagnement à la parentalité.



INFORMATIONS DIVERSES - NUMEROS UTILES

MAIRIE (02.96.32.78.25)

lundi 9h/12h et 14h/18h30, mardi, mercredi et vendredi : 9h/12h et 14h/17h. - Jeudi : 9h/12h.

LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h /12h. Tél : 02.96.93.11.69.

ESPACE CULTUREL (02.96.74.64.31)

Lundi 16h30/18h30 - mardi 17h/18h30 - mercredi 10h/12h et 16h/18h30 - vendredi 17h/19h et samedi : 10h/12h.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER : 02.96.50.00.30

CIAS : 02.96.32.98.94

MISSION LOCALE (02.96.50.84.50) : sur rdv le mardi de 9h à 12h à la mairie d'Erquy ou de Pléneuf-Val-André.

POLE EMPLOI : faire le 3949.

MULTI-ACCUEIL « COULEURS ENFANCE » : rue Christian de la Villéon à Saint-Alban. Tél : 02.96.50.00.30.

CABINE DENTAIRE : 9, rue des Ponts Neufs - Tél : 02.96.78.26.23

CABINET DE KINESITHERAPIE : 2, rue de Lamballe - Tél : 02.96.32.71.43

MEDECIN DE GARDE : faire le 15

PHARMACIE DE GARDE : faire le 3237

POMPIERS : 18 - **GENDARMERIE** : 17

POLICE MUNICIPALE : 02.96.50.14.40

ENFANCE MALTRAITEE : 119

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : contacter le 02.96.50.10.30.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois à Pléneuf-Val-André. Contacter le 02.96.63.13.00.

DECHETTERIE

Lundi et jeudi : 14h/18h - mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h. Tél : 02.96.32.95.89

AVIS IMPORTANT

*Les particuliers et associations qui désireraient faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte **avant le 14 décembre 2019**. Vous pouvez également nous l'adresser par mail à l'adresse planquenouvelles@planquenoual.fr - Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.*

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

